

BTS SP3S par apprentissage

Services et Prestations des secteurs sanitaire et social



La gestion et les responsabilités dans les organismes de protection sociale, des services d'aide à la personne



Pourquoi ?

- Je suis titulaire d'un Baccalauréat général, Technologique (ST2S, STMG), Professionnel (SAPAT, ASSP, GA)
- Je suis lycéen(e), étudiant(e), apprenti(e) ou en reconversion professionnelle
- Je fais preuve d'initiative et j'ai un projet professionnel dans le secteur sanitaire et social
- Je souhaite me former aux
 - *fonctions techniques : analyser des demandes et des besoins, permettre l'accès aux droits sociaux et aux soins
 - *fonctions relationnelles : animer et coordonner une équipe, accueillir et accompagner les usagers
 - *fonctions administratives : assurer la gestion des dossiers
- Je veux travailler :
 - *en structures de protection sociale : Caisse d'assurance maladie, retraite, prévoyance, MDPH, CAF, CLIC
 - *en structures socio-sanitaires : Hôpitaux privés et publics, EHPAD, Maison de santé, Services d'aide et de santé à domicile (ADMR), CPTS
 - *en structures socio-éducatives : CDAS, CCAS, missions locales

L'apprentissage en quelques mots :

- L'UFA Les Vergers est en relation avec le CFA ECB, qui répond à la charte qualité QUALIOPI
- Habilitation de la DRAAF
- Les entreprises d'accueil : SSIAD, SAAD, EHPAD
- 1^{ère} année de formation : 18 semaines de formation de 37h
- 2^{ème} année de formation : 18 semaines de formation de 40h
- 10 semaines de congé payés

Conditions d'admission :

Inscription sur www.parcoursup.fr, étude de votre dossier scolaire, entretien individuel sur convocation.

Métiers/poursuite d'études

- Gestionnaire conseil en organisme de protection sociale
- Responsable de secteur en service d'aide à domicile
- Licence/Master

Nos spécificités

- Un suivi personnalisé dès votre entrée en formation : test de positionnement en anglais et français
- Nous vous aidons à trouver un maître d'apprentissage si besoin en vous donnant accès à notre base de données.
- Nous vous accompagnons dans la réalisation et la signature du contrat d'apprentissage avec votre futur employeur
- Tout au long de la formation, nous vous accompagnons pour créer et consolider votre projet personnel et professionnel
- Les enseignants des matières professionnelles sont tous d'anciens acteurs du monde de la santé. Ainsi, ils ont fait le choix d'une formation qui met directement en application les cours théoriques sur l'entreprise d'apprentissage. De cette manière, vous appréhendez mieux les notions traitées.
- Un lien constant entre l'UFA et l'entreprise
 - Le lien UFA entreprise passe également par des fiches de suivi UFA
 - 3 visites de l'entreprise par le tuteur (sur les 2 années de formation)
 - Une professionnalisation soutenue en 2^{ème} année

Formation rémunérée		
Apprentissage en % du SMIC	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
- de 18 ans	27%	39%
18 à 20 ans	43%	51%
21 à 25 ans	53%	61%

ORGANISATION DE LA FORMATION

3 jours à l'UFA, 7 jours en entreprise, 2 jours à l'UFA pour les 2 années de formation

Matières	Horaires
Anglais	72 h
Culture générale et expression	144 h
Matières professionnelles	Horaires
Projet et démarche de qualité	216 h
Politique de la structure et du territoire	324 h
Gestion de la structure et du service	180 h
Actions professionnelles	126 h
Accompagnement et coordination du parcours de la personne	324 h
Travail encadré	1386 h

